

BAROMÈTRE 2019 AFIPA DES PRODUITS DU SELFCARE

La dynamique du selfcare en panne et un volontarisme politique absent

Paris, le 06 février - L'afipa (Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable) présente les résultats du Baromètre 2019 des produits du Selfcare (France métropolitaine, Corse & DROM-COM), réalisé en collaboration avec OpenHealth.

LE SELFCARE EN PANNE DE PROGRESSION EN 2019

Alors que le marché du Selfcare a connu jusqu'en 2016 une constante progression et représente aujourd'hui **10 % du chiffre d'affaires moyen** (prix public TTC) **d'une officine**, cette dynamique se ralentit et le marché peine à se développer véritablement depuis 2017.

En 2019, la tendance se confirme, le Selfcare marque une nouvelle fois le pas et stagne, avec une croissance nulle à 3,7 milliards d'euros.

La croissance des dispositifs médicaux du Selfcare (+ 5,6 %) et des compléments alimentaires (+ 5,6 %) parviennent néanmoins à compenser la baisse des médicaments d'automédication (- 4 %). L'automédication – segment du Selfcare – est particulièrement impactée par les différentes mesures réglementaires de ces dernières années.

L'automédication : entre politique des prix et politique gouvernementale

On constate qu'en 5 ans, **le niveau de prix** – régulé par la libre concurrence entre officines n'a que très peu évolué : **+ 0,5 % entre 2015 et 2019** pour l'automédication et + 1,9 % pour le global Selfcare. Cette faible augmentation reflète la volonté des pharmaciens et des laboratoires de maintenir un niveau de prix modéré, qui ne puisse être - en tout cas - un frein au traitement des maux du quotidien du patient.

Pourtant, la France fait toujours figure d'exception face aux autres pays de l'OCDE.

Malgré des dépenses de médicament élevées, son recours aux médicaments d'automédication est bien en deçà par rapport aux autres pays de l'OCDE qui semblent avoir compris l'intérêt de l'automédication.

Les dépenses moyennes de la France s'élèvent à 33,50 € par an par habitant en 2017, un chiffre qui n'a évolué que de 0,8 % entre 2013 et 2017, contre 68,27 € en Allemagne en 2017 et une évolution de + 2,2 % sur la même période et 67,79 € en Pologne en 2017 avec une évolution de + 4,5 %.

Malgré un contexte a priori favorable - prix maîtrisés et marché en développement dans les autres pays de l'OCDE - le Selfcare fait face en France à des décisions réglementaires impactantes (relistages, retrait du libre accès).

SELF CARE, UN POTENTIEL INEXPLOITÉ ET L'AFIPA EN PREMIÈRE LIGNE POUR ACCOMPAGNER SON DÉVELOPPEMENT EN FRANCE

Le Selfcare est plus que jamais en France un potentiel de santé publique et un réservoir d'économies pour le système de santé français, notamment en termes d'équité et d'accès aux soins. Certaines régions ont d'ailleurs déjà fait ce choix et se sont beaucoup plus investies dans le réflexe pharmacien. Pourtant, ce marché reste inexploité.

« A l'heure où l'accès au médecin est de plus en plus difficile et long en France, le développement du Selfcare permettrait d'améliorer l'accès aux soins, sécurisé par le pharmacien, en plus des économies pour la Sécurité sociale. Aussi mériterait-il d'être intégré dans les politiques sanitaires du pays. Ce baromètre et nos dernières études montrent un vrai attrait des Français pour le Selfcare qui s'appuie sur une confiance renouvelée dans les pharmaciens, le succès de la vaccination grippale en pharmacie en est une parfaite illustration. Nous appelons les décideurs politiques à mener une réflexion sur la place des médicaments d'automédication, et plus globalement du Selfcare, dans notre système de santé. » déclare Christophe de la Fouchardière, Président de l'AFIPA.

C'est la raison pour laquelle l'AFIPA travaille activement à la construction d'un parcours de soins officinal pour permettre **un recours plus fréquent et sécurisé à des soins de premiers recours auprès des pharmacies françaises**. Celui-ci s'appuierait sur des arbres d'aide décisionnelle pour l'équipe officinale. Son objectif : créer des nouveaux réflexes chez les citoyens consommateurs Français sur des pathologies bénignes, à l'instar de ce qui est promu depuis presque 10 ans en Angleterre par le NHS (<https://www.shots.net/news/view/nhs-launches-new-campaign-to-encourage-people-to-visit-their-local-pharmacist>).

Développer le « réflexe pharmacie » c'est répondre à l'évolution des comportements des Français qui souhaitent être pleinement acteurs de leur santé et, davantage d'accessibilité et de proximité. C'est aussi accompagner les nouveaux défis démographiques et la réorganisation de l'offre de soins autour du pharmacien.

Le développement de l'automédication responsable et la construction, avec l'ensemble des parties prenantes d'un parcours de soins officinal pour les pathologies bénignes est une réponse parfaitement pertinente à ce nouveau contexte.

L'AFIPA est l'association professionnelle qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments d'automédication, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

Retrouvez l'AFIPA sur :
www.afipa.org - www.masantemonchoix.org - Twitter : @afipa

L'automédication consiste pour les individus à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (définition OMS 2000), avec le conseil du pharmacien.

CONTACTS PRESSE

Fiona Sala - 01 53 32 28 53 - sala@vianova-rp.com
Thibault Motté - 01 56 77 16 18 - thibault.motte@afipa.org